Vingt-sixième année, N° 145. Le numéro 10 centimes Mardi 10 décembre 1929.

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts	le mm.
Suisse	10 »	»
Etranger	14 »	»
Réclames	20 »	»
Mortuaires	16 »	»

Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8 Compte de chèques post. II c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—

Compte de chèques postaux II c 274

ETRANGER	Un an	6 mois	3 mois
Chaque num.	31.—	16.—	8.50
Par 2 num.	20.—	10.50	5.75

Avec Bulletin officiel, tarif spécial

AVIS

Le Nouvelliste quotidien sera envoyé gratuitement pendant tout le mois de décembre à tous ses abonnés actuels et à tout nouvel abonné pour 1930.

Trois scrutins

On ne sort d'un scrutin que pour entrer dans un autre.

Ainsi lo'nt voulu les démocrates à la mie de pain qui nous ont doté de la Constitution actuelle et qui ne nous ont mis sur le dos le referendum obligatoire que pour esquiver le facultatif.

Ce fut l'histoire renouvelée de Gribouille qui se jetait à l'eau pour ne pas être mouillé.

Toujours est-il que l'instrument est dans nos mains et que nous devons nous en servir, si nous ne voulons pas laisser fausser tous les rouages de notre démocratie, si sagement progressiste, par des négatifs qui, de parti-pris refuser tout et refuserait même la lune qu'on leur apporterait sur un plateau d'argent !

Le peuple sera appelé le 22 décembre à se prononcer sur un décret et deux lois de caractère absolument différent.

D'abord le sel.

Nous déplorons l'agitation qui s'est faite autour de cette denrée, de première nécessité, certes, mais dont le prix n'obérait sérieusement aucun budget de ménage.

Personne ne récriminait.

Et le Valais tenait un rang moyen parmi les vingt-cinq Etats avec le sel à six sous le kilo.

Des gens, qui mettraient facilement la Constitution dans leur poche ou sous leurs pieds, se sont avisés un beau jour que nous en avions le viol sur la conscience.

Quoique salée, nous le supportions allègrement.

Avec le décret qui nous est soumis, le prix du sel oscillera entre vingt et trente centimes le kilo selon les circonstances d'achat de transport et autre, et il appartiendra au Grand Conseil de le fixer chaque année. Il n'y a pas un grand effort de l'esprit à faire pour ratifier une proposition législative qui, loin d'aggraver la situation actuelle, tend à l'améliorer.

Ce n'est que bon sens.

* * *

La loi sur les affiches-réclames s'inspire de considérations nouvelles, mais parfaitement intelligibles.

Allez en auto, en chemin de fer ou à pied, vous avez à chaque instant la vue coupée par un immense pot de moutarde ou une mère ourse qui donne le biberon à son petit.

C'était là un abus qui risquait de compromettre nos plus beaux paysages et auquel la loi de 1907 avait déjà mis un frein. Celle de 1929 supplée à de grosses lacunes tout en tenant compte des réclamations de l'industrie et du commerce qui qualifiaient la réglementation d'*onéreuse* et de *tracassière*.

Si nous ne faisons erreur, c'est la Chambre valaisanne de commerce qui a attaché le grelot.

Le Département des finances et le Grand Conseil lui ont donné satisfaction dans des proportions très larges, et nous voulons espérer que les plaintifs ou les plaignants, comme l'on voudra, en esprits positifs et pratiques, mettront tout en œuvre pour que la loi franchisse aisément le cap du referendum.

* * *

Avec la loi sur les moyens d'irrigation, nous rentrons dans le magnifique programme du développement du canton dont le Conseil d'Etat a pris l'initiative et auquel le Grand Conseil unanime s'est associé dans un élan et une largeur de conception vraiment remarquables.

Que les pouvoirs publics s'inspirent des intérêts bien compris du pays, c'est une simple banalité.

Ici, nous sommes dans les projets grandioses, devenus des réalités. L'assainissement de la plaine, la constructon des routes de montagne et l'extension des canaux d'irrigation constituent une trilogie d'œuvres à laquelle la postérité rendra hommage.

Le jour où nous aurons partout de l'eau en abondance, et c'est à quoi tend la loi dont nos lecteurs voudront lire les quatorze articles dans le *Bulletin officiel*, ce jour-là notre canton deviendra un des beaux jardins de la Suisse.

Nos paysans n'auront plu à craindre la sécheresse qui, en quelques semaines, anéantit les plus beaux espoirs de production.

Ce n'est pas dans un article de journal qu'on peut faire valoir tous les bienfaits d'une loi de ce genre.

Tout a passé au crible de la critique dans les commissions et au Grand Conseil, et nous pouvons affirmer, exception faite de la loi sur les routes, que, rarement, dans nos assemblées législatives, un projet de cette envergure a réuni autant d'enthousiasme et de sympathie.

Cet enthousiasme et cette sympathie se retrouveront, le 22 décembre, dans le peuple.

Nous n'attendons pas moins de son patriotisme et de son jugement.

Ch. Saint-Maurice.

Dehors ou dedans

Précisément à l'heure où la collaboration des minorités politiques au gouvernement fédéral et discutée avec ardeur dans la presse et dans les assemblées de parti, M. Félix Bonjour, l'ancien directeur de la « Revue » arrive à un chapitre de ses « souvenirs » qu'on ne lit pas mais qu'on dévore tant ils sont intéressants et captivants, qui touche au rachat des grands réseaux et à la politique de M. Zemp :

« Fait des plus curieux : le rachat fut préparé et mené à bonne fin par le nouveau conseiller fédéral, le Lucernois Zemp, chef d'un parti qui, jusque là, avait lutté contre toutes les extensions de la compétence fédérale et qui, dans sa grande majorité, refusa ici aussi de suivre son chef dans cette voie. Successeur de M. Welti, placé à la tête du département des chemins de fer, M. Zemp n'avait pas tardé à se rendre compte de tous les inconvénients de la situation d'alors et de la nécessité d'y porter remède, en nationalisant les chemins de fer. Et ainsi furent réalisées les prévisions de M. Louis Ruchonnet et des autres hommes politiques qui avaient été favorables à l'entrée au Conseil fédéral d'un représentant de la droite catholique. Quand on est au gouvernail de la barque, on a naturellement d'autres vues que lorsque, du rivage, on cherche a en gêner la navigation. On voit le port et on s'efforce d'y amener le bateau. »

ECHOS DE PARTOUT

Le régime de quelques vieillards célèbres. — Un journal madrilène publie un reportage dans lequel ont été notées les idées et les pratiques auxquelles plusieurs hommes célèbres attribuent à la fois leurs succès et leur longévité.

S. M. Gustave V, roi de Suède, est, à 70 ans accomplis, le monarque le plus vieux d'Europe. Le roi se livre à de nombreux sports et particulièrement au tennis, où sous le pseudonyme de « Mister G. », il s'est fait souvent applaudir sur les courts de la côte d'Azur.

Le grand inventeur Edison ne se préoccupe pas de l'heure quand il travaille et il s'astreint à ne dormir que deux ou trois heures par nuit. Il s'en trouve très bien.

Le milliardaire John Rockefeller, qui va atteindre bientôt 90 ans, s'efforce de se maintenir en bonne humeur, élément de longévité, dit-il, au même titre que le travail, le mouvement, l'air pur et le lait.

Hindenbourg se lève tôt (généralement à 6 heures) et travaille jusqu'à minuit. Mais chaque année, au mois d'août, il se retire dans la paisible vallée de l'Isaz, où il se livre à la chasse aux chamois. Quand il rentre ensuite à Berlin, il constate une restauration générale de son organisme obtenue grâce à l'air pur et oxygéné des montagnes.

Le dramaturge, Bernard Shaw, s'est soumis depuis plusieurs décades au régime végétarien, évitant les excès et recherchant le calme.

Un hommage de l'armée au colonel Sprecher von Bernegg. — Dimanche après-midi, a eu lieu à Maienfeld (Grisons), en présence de la population, l'inauguration de la plaque apposée en l'honneur du colonel Sprecher von Bernegg, ancien chef de l'état-major général, sur la maison familiale des von Sprecher. Cette plaque porte l'inscription suivante :

« L'armée reconnaissante au colonel commandant de corps Andreas-Theophile-Lucius Sprecher von Bernegg, né dans cette maison le 25 avril 1850, mort le 6 décembre 1927, chef du service de l'état-major général du département militaire de 1904 à 1914, chef de l'état-major général de l'armée de 1914 à 1919 ».

La société suisse des officiers, d'entente avec la famille von Sprecher avait fait les invitations pour l'inauguration. Outre M. Haeberlin, conseiller fédéral, on remarquait parmi les hôtes le colonel commandant de corps Roost, chef de l'état-major général, les colonels commandants de corps Bridler et Biberstein, le colonel Schuhé, chef d'arme de la cavalerie, le colonel Immenhauser, chef de l'aviation et les commandants des Ire, IIIme et VIme divisions, ainsi qu'un certain nombre d'autres personnes.

Au nom de la société des officiers, le colonel Heitz a remis la plaque à la famille von Sprecher, en signe de reconnaissance et comme symbole de fidélité.

Au nom de la famille, le Dr A. von Sprecher, capitaine, a remercié.

Au nom du Conseil fédéral, M. Haeberlin a rappelé la mémoire du défunt, qui, a-t-il dit, sera éternellement honorée.

La cérémonie, simple, mais impressionnante, a été embellie par des chants du Cœur d'hommes de Maienfeld. Elle s'est terminée par une réception au château.

L'affaire Peretti. — La ligue internationale des droits de l'homme et du citoyen, branche suisse, à Genève, a en date du 8 décembre, adressé aux Chambres fédérales et au Conseil fédéral à Berne une pétition dans laquelle , après avoir rappelé et réfuté les accusations portées par le ministère public italien contre le cheminot tessinois Giuseppe Peretti, qui vient d'être condamné par le tribunal spécial pour la défense de l'Etat, elle demande au Conseil fédéral de faire tout son possible pour la libération de Peretti.

« Le moyen le plus simple, dit la pétition, pour réparer le tort causé à notre concitoyen est la grâce, mesure que nous demandons au Conseil fédéral de vouloir bien solliciter du gouvernement italien ».

Les auteurs de la pétition demandent en outre aux Chambres fédérales d'appuyer par des mesures parlementaires, leur requête auprès du Conseil fédéral.

Le renne dans le Alpes. — Le renne a autrefois habité chez nous, mais il y a fort longtemps. C'était aux époques appelées « âge du renne », il doit nous avoir oubliés.

Des efforts ont été faits récemment pour le réacclimater dans les Alpes. Jusqu'ici, il est resté un simple objet de luxe et de montre, de décor pittoresque et typique, pour villégiature d'hiver. On se propose d'en étendre l'élevage. M. Hertig, de Comblou, qui fut durant la guerre en Laponie, prétend que les Alpes pourraient nourir 20,000 sujets.

Dans la région italienne du Grand Paradis, le roi d'Italie en a introduit plusieurs douzaines qui prospèrent. Le pays qui a le plus importé le renne, c'est l'Alaska. En 1915, on en comptait 70,000, principalement destinés à l'usage des Esquimaux, race qui périclite, faute d'emploi approprié.

Des compagnies particulières cependant en élèvent pour leur bon rapport. Le Canada et le Groenland ont suivi.

Le pacage dans les Alpes, aux moins bonnes altitudes, est abandonné. 840 mille hectares libres ainsi attendent les rennes. Le renne peut vivre à 2500 mètres d'altitude.

Simple réflexion. — Il faut se connaître soi-même ; quand cela ne servirait pas à trouver le vrai, cela au moins sert à régler sa vie, et il n'y a rien de plus juste.

Curiosité. — Un journal d'Astrakan annonce qu'une vive consternation règne parmi les chasseurs de phoques fréquentant la partie nord de la mer Caspienne.

Des milliers de carcasses sont continuellement trouvées sur le rivage, ce qui laisse à supposer qu'une mystérieuse et terrible épidémie ravage ces animaux, aux fourrures si précieuses.

Des vapeurs ont également signalé que les squelettes étaient portés par le courant vers le golfe Persique.

Le « Courrier du Pacifique » spécifie qu'il s'agit de squelettes et non de cadavres, car dans ce dernier cas, il serait facile de s'emparer de la peau de l'animal.

Pensée. — Le charme le plus grand d'une femme consiste dans un appel constant à la générosité de l'homme, dans une gracieuse déclaration de faiblesse par laquelle elle s'enorgueillit et réveille en lui, les plus magnifiques sentiments.

Lettre de la Ville fédérale

Deux sièges convoités

(De notre colaborateur particulier)

Berne, 7 décembre.

Au moment où paraîtront ces lignes, l'agitation aux Chambres fédérales aura atteint son point culminant : les positions seront prises autour des deux fauteuils ministériels à repouvoir. Tout l'inconnu, et tout l'intérêt de cette bataille consistent dans le fait que les combattants resteront invisibles ! Le scrutin secret n'oblige personne et ne découvre personne : chacun peut voter selon ses désirs et ses préférences cachés. Cela explique l'incertitude de la situation et de l'issue de la bataille, engagée depuis plus de deux mois dans l'opinion publique et enfoncée aujourd'hui dans la jungle impénétrable des coulisses parlementaires.

Les lecteurs du « Nouvelliste » sont au courant : les sièges réservés par tradition à un conseiller fédéral bernois et à un conseiller fédéral zurichois sont convoités par trois partis : les radicaux, qui les occupaient jusqu'ici, les socialistes et les agrariens qui n'ont pas de représentant au gouvernement du pays et qui voient s'ouvrir devant eux la possibilité d'entrer au paradis fédéral. Les socialistes constituent le parti le plus fort du canton de Zurich, disposant de 38 % des voix et ayant la meilleure position de tous les partis socialistes cantonaux. Il est donc compréhensible que les socialistes suisses tentent l'assaut d'un siège de conseiller fédéral avec un Zurichois. D'autre part, les agrariens dominent dans le canton de Berne où ils ont écrasé le parti radical : ils disposent de 42 % du corps électoral bernois et possèdent 15 sièges au National et un des deux conseillers aux Etats. Rien d'étonnant que les agrariens suisses de leur côté concentrent leur effort pour enlever le siège bernois au Conseil fédéral.

Les radicaux se trouvent ainsi sur la défensive, soit pour Zurich, soit pour Berne. Ils ont décidé une retraite partielle en lâchant le siège de Berne aux agrariens pour mieux se débattre contre les socialistes sur le siège de Zurich.

Les radicaux ont dû se mettre d'accord d'abord entre eux : un tiers du groupe (suivant ici la majorité du comité du parti suisse) voulait céder aux socialistes le siège de Zurich et conserver le siège de Berne, et d'autre part, cette question tranchée, on devait chercher un accommodement entre le candidat des radicaux-« conservateurs » et celui des radicaux « socialistes » ! C'était chose difficile, comme l'a démontré le scrutin au groupe même : M. Meyer, homme de confiance des premiers, et M. Wettstein, chef de file des seconds, ont obtenu chacun 35 voix, au premier tour. Deux départs malencontreux ont permis, au deuxième tour, à M. Wettstein de conserver ses 35 voix contre 33 qui restaient fidèles à M. Meyer.

L'ordre de bataille est donc arrêté : pour Berne M. Minger est seul candidat, appuyé par les radicaux, pour Zurich le socialiste Klœti entre en lice avec le radical Wettstein, appuyé par les agrariens. Si le pacte est tenu, les radicaux et les agrariens peuvent apporter 112 voix au Bernois Minger et au Zurich Wettstein. Toutefois la majorité absolue à l'Assemblée fédérale est de 122 voix (sur 242 députés), et personne ne doute qu'il y ait des défections du côté radical. Une douzaine des 78 radicaux voteront pour Klœti, abandonnant Wettstein, et une portion plus forte encore des radicaux manifesteront sur le nom du radical Schupbach, contre l'agrarien Minger. La coalition radicale-agrarienne ne pourra probablement dans ces conditions, aligner plus de 100 voix en faveur de Wettstein et plus de 90 voix en faveur de Minger, en présence d'une majorité absolue de 122 voix.

Cette situation souligne l'importance des 64 voix catholiques et des 16 voix appartenant aux différents petits groupes indépendants (libéraux du centre, démocrates, « sans groupe », etc.). Tout le monde s'attend à ce que le groupe catholique vote en faveur de l'agrarien Minger. Ceci est hors de doute, et, ainsi le siège de Berne est garanti aux paysans protestants.

Mais pour Zurich ? Les catholiques étaient prêts à donner leurs voix à M. Meyer qui leur inspire confiance, par son caractère et son passé. Ils ne sont, par contre, nulement ravis de M. Wettstein, qui ne leur inspire plus la même confiance, pour des raisons que nous ne voulons pas exposer ici. L'intuition ne s'explique pas.

Les catholiques doivent se prononcer entre trois solutions, s'ils ne veulent, d'emblée, éparpiller leurs 64 voix et renoncer à toute action pratique qui est de leur devoir constitutionnel. Première solution : voter malgré tout pour Wettstein. Deuxième solution : préférer Klœti à Wettstein. Troisième solution : maintenir leur confiance à Meyer. Le groupe décidera mardi prochain sur son attitude d'où dépend le sort du scrutin.

Les socialistes, même s'ils n'obtenaient pas de représentant au gouvernement fédéral ne sont pas pour autant des bâtards. Leur ami, M. Graber, est installé sur le fauteuil présidentiel du Conseil national. Le siège au Tribunal fédéral, détenu par feu M. Z'graggen, leur sera laissé sans contestation. M. Studer, juge au Tribunal fédéral des assurances, sera promu jeudi prochain à la présidence. Les socialistes revendiquent également la succession de M. Albisser qui était également juge au Tribunal des assurances. Ils posséderaient ainsi deux membres sur cinq. On voit que l'ostracisme des « bourgeois » n'est pas aussi farouche que la presse d'extrême-gauche veut le laisser croire à ses lecteurs.

Les affaires traitées par les Chambres au cours de cette première semaine ont été sans importance. Le Conseil des Etats a liquidé le budget, le Conseil national a discuté les derniers articles en souffrance du Code pénal. La Chambre basse s'est attaquée encore au problème de l'augmentation de la subvention fédérale aux écoles primaires. Débat confus et contradictoire, une foule de demandes sera tranchée lundi.

F. d'Ernst.

Les positions

L'assemblée des délégués de la jeunesse libérale suisse, réunie à Berne, et à laquelle assistaient des représentants des canton de Berne, Lucerne, Uri, Soleure, Argovie, Valais, St-Gall et Tessin, a pris connaissance avec stuprfection des décisions du groupe radical démocratique de l'Assemblée fédérale, concernant les élections du Conseil fédéral.

Elle est unanimement d'avis que les dites décisions constituent un coup de force contre la majorité du parti radical-démocratique et du peuple suisse, et que les motifs qui ont conduit à ces décisions constituent les meilleurs moyens pour affaiblir le parti radical-démocratique et pour en éloigner la jeunesse.

Elle espère que le Parlement, et en particulier les membres du groupe radical-démocratique, contrairement aux déci-

sions incompréhensibles prises le 5 décembre, voteront, d'une part, pour M. Klœti, socialiste, et, d'autre part, pour M. Schupbach, l'éminent chef radical.

La « « Revue » de Lausanne fait suivre la décision de la jeunese libérale de remarques particulièrement poivrées :

« Cette décision est aussi regrettable dans le fond que dans la forme. On sera surpris d'apprendre que quelques délégués de certains groupements de jeunesse constitués dans le cadre des principes radicaux se permettent de faire la leçon, d'une manière aussi inconvenante, aux représentants du peuple à Berne. Parler de « coup de force », de décisions « incompréhensibles » à propos de l'attitude prise après mûre délibération, par le groupe radical des Chambres, est tout simplement ridicule. »

* * *

Le parti radical-démocratique de la Ville de Berne, dans une assemblée tenue dimanche, a exprimé le ferme désir qu'une majorité radicale soit maintenue au Conseil fédéral dans l'intérêt de l'Etat et du principe du gouvernement unitaire.

D'autre part, l'assemblée a estimé qu'il était difficile aux membres bourgeois du Parlement de donner leur approbation à la candidature Klœti.

Enfin, l'Assemblée regrette profondément l'abandon du siège de M. Scheurer aux agrariens bernois, et rompt une lance en faveur de M. Schupbach. Le parti radical de la Ville de Berne communiquera cette protestation au Groupe de l'Assemblée fédérale.

* * *

On dit que le président du groupe radical, M. Schupbach, n'a pas porté à la connaissance du groupe la déclaration de la Droite comme quoi elle ne pourrait voter pour M. Wettstein.

Dans la séance préalable du comité du groupe radical, les quatre députés qui ont voté pour l'abandon du siège de M. Haab au parti socialiste sont MM. Maeschler (St-Gall), Rusca (Tessin), Crittin (Valais) et Rochaix (Genève). Les neuf autres ont voté pour une concession au parti agrarien.

LES ÉVÉNEMENTS

Trop parler nuit

On croyait vendredi que la Chambre française allait modifier ses méthodes de travail, qu'elle s'amenderait, se corrigerait. Ah ! bien oui : interpellations, questions, projets pleuvent régulièrement comme grêle.

Avec le budget, c'est un déchaînement. L'un réclame une politique des petits pois, un second, généralement célibataire, gémit sur les natalités affaiblies, un troisième préconise l'école unique pour embêter les générations futures. Ils sont comme cela dix, cent parleurs qui ressassent d'année en année les mêmes arguments, les lieux communs les plus éculés et ils trouvent un auditoire résigné, parce que dans cet auditoire sont innombrables ceux qui comptent qu'on leur fera la même charité.

M. Chéron s'arrache les cheveux parce qu'on lui sabote son budget à coups de discours et il pense avoir raison des bavards en leur infligeant des séances de nuit. Il s'imagine que le sommeil vaincra toutes les résistances. « Dormituri te salutant ». Mais il y a des députés qui parleraient en dormant plutôt que de ne pas placer leur laïus inutile dans un débat urgent.

Il y a même eu, dimanche, un vif incident entre M. Tardieu, chef du gouvernement et M. Bedouce, rapporteur du budget.

M. Bedouce soutenait la nécessité de voter un premier crédit de 100 millions pour commencer la réorganisation du réseau routier. M. Tardieu intervient et dit: Vous demandez 100 millions, mais je vous en apporte 300. Comment pouvez-vous repousser cette somme, à moins que cette attitude soit plus politique que budgétaire ? Entendant cela, M. Bedouce referme son dossier, quitte le banc de la commission et regagne sa place de simple député. — M. Tardieu déclare qu'il n'avait rien dit de désobligeant pour M. Bedouce. Ce dernier va reprendre sa place tandis que la Chambre, se ralliant à l'avis du gouvernement réserve le chapitre objet de l'incident.

Le gouvernement pose ensuite la question de confiance à propos du renvoi d'un autre chapitre du budget. A la majorité de 295 voix contre 272 sur 567 votants, le gouvernement l'a emporté, mais voyez le danger !

Il y aurait le petit nègre télégraphique qui raccourcirait les discours. En somme toute discussion budgétaire pourrait se résumer dans une formule de dix mots : « Moi, demander galette pour électeurs », dirait l'orateur. « Moi, vous la refuser obstinément », répondrait le ministre. Le débat serait clos et l'on voterait.

Quand on y réfléchit, on voit aux témoignages de l'histoire, qu'il faut peu de temps pour parler à la postérité. Mirabeau a répondu au marquis de Dreux-Brézé en moins de cinq minutes. César a dit en moins de temps : « Veni, vidi, vici », et certain général de Waterloo a été plus bref encore.

Il est vrai que ce dernier mot n'était pas parlementaire. Bien des fois, cependant, il mériterait de l'être.

Th.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le vin de la conciliation

Rondelet a parlé des 50 bouteilles de vin apportées naguère à Pie XI par les pélerins d'un petit diocèse de montagne : une bouteille par année de prêtrise. Le Saint-Père vient de recevoir un autre présent œnologique, destiné cette fois-ci à la table, et non à l'autel : deux bouteilles seulement, mais datant de 1870, — l'année de la prise de Rome, — et mises en bouteille par l'oncle de la donatrice pour être offertes « au Pape qui réglerait la Question romaine ».

Pie XI acepte l'offrande : elle remplissait évidemment et avec quelle ampleur! les conditions prescrites.. Mais lorsque la donatrice, Mlle de Nicola, fut rentrée chez elle, au beau pays de Verceil, elle eut la surprise d'y trouver un paquet aux armes pontificales. Le paquet contenait trois médailles à l'effigie du Souverain Pontife, un gâteau placé sur une assiette aux armoiries du Pape, et enfin une lettre déclarant que le Pape avait goûté « le vin de la Conciliation » et l'avait trouvé délicieux.

Bien entendu, le « vin de la Conciliation » désignait les bouteilles de Verceil 1870 et non pas le vin, passablement amer, des polémiques dirigées contre le Saint-Siège, ces jours-ci.

L'illuminé Guillaume II se compare à Job et se dit heureux

Le « Sunday Chronicle » publie un compte-rendu d'une interview que l'ex-kaiser d'Allemagne a donnée à son correspondant.

Bien que détrôné et exilé, Guillaume II donne l'impression qu'il croit toujours recevoir l'inspiration divine.

Interrogé sur les raisons pour lesquelles l'Allemagne a perdu la guerre, l'ex-kaiser répondit que c'est que l'Allemagne n'a pas obéi à Dieu en toutes choses. Elle a hésité à endurer le pire et a refusé de faire face à tous les risques pour sauver la foi.

Il fallait, dit-il, combattre jusqu'au dernier homme et jusqu'aux dernières cartouches. Nous aurions dû avoir confiance en Dieu et non pas nous laisser tenter par les propositions de l'ennemi et ses 14 points.

Guillaume II a déclaré ensuite qu'il considérait sa destinée comme une épreuve imposée par le ciel et qu'il l'acceptait comme Job.

Au lieu de gouverner une nation, dit-il, je plante des rhododendrons. J'ai essayé de gouverner mon empire pour la plus grande gloire de Dieu, pour laquelle également j'essaie d'embellir Doorn.

Peut-être, remarque-t-il ensuite, Dieu veut-il que j'enseigne au monde la vérité sur les origines de la guerre, sujet auquel je consacre de longues heures de travail, jour et nuit. Vivant à Doorn, je rends peut-être un plus grand service à l'humanité que si j'étais empereur d'Allemagne.

Et, en conclusion, l'ex-kaiser a déclaré qu'il était heureux.

Un drame de passage à niveau

Une auto, qui s'était engagée sur la voie à un passage à niveau de a ligne Paris-Tours, a été tamponnée par un rapide.

Deux de se occupants ont été tués sur le coup. Le troisième a succombé lors de son arrivée à la clinique où il avait été transporté. Quant au quatrième, il a été grièvement blessé.

Les guerisons par les tisanes

Les propriétaires d'une entreprise qui promettaient de guérir les maux au moyen de tisanes ont comparu devant le tribunal de Berlin-Schöneberg sous 'inculpation d'escroquerie. L'institut avait été organisé par un nommé Max Krug. Par la voie d'annonces dans les journaux il chercha des représentants et engagea sans exception toutes les personnes qui s'offrirent. C'est ainsi qu'il occupait dans toute l'Allemagne 2 à 3000 voyageurs, parmi lesquels se trouvaient entre autres un ivrogne invétéré et un ancien détenu. Ces voyageurs parcouraient le pays, notamment la campagne et promettaient aux malades leur guérison complète s'ils suivaient la cure indiquée. A cet effet, les clients devaient remplir un questionnaire et préciser leurs maux. Les feuilles ainsi remplies étaient renvoyées au médecin de l'entreprise, le Dr Heisterkamp, qui prononçait son diagnostic et ordonnait un certain mélange de tisanes. De cette manière l'institut, dont le directeur moral était un certain Dr Lauff, ancien médecin général, recevait journellement jusqu'à 500 commandes.

Le tribunal a condamné Krug à trois mois de prison, Heisterkamp à 1500 marks d'amende et le Dr Lauff à 500 marks d'amende.

Enfants tués par une bombe

Trois jeunes gens ont été tués par une bombe enveloppée dans un paquet qu'ils avaient ouvert croyant à un cadeau de Noël. On croit que le père des victimes, qui est de nationalité italienne, avait des ennemis dans la colonie.

Un incendiaire carbonisé

A Bodmann, sur l'Ueberlingersee (lac de Constance), un domestique, par vengeance a mis le feu à la grange d'un agriculteur. Mais le domestique n'a pas pu se sauver à temps, et il est resté dans les flammes.

NOUVELLES SUISSES

LES ACCIDENTS

Chef de gare décapité

Au moment de l'arrivée en gare de Schlieren du train de voyageurs parti de Zurich à 17 h. 25, M. Théodore Kym, chef de gare, 56 ans, marié, qui surveillait la manœuvre d'un autre train, a été happé par la locomotive et écrasé. La tête a été détachée du tronc.

Un cadavre sur la grève

M. Emile Reuille, à Montet, travaillant sur la grève du lac de Neuchâtel, a découvert un cadavre inconnu en décomposition, qui a dû séjourner là depuis des mois au moins. Aucun indice n'a été trouvé qui puisse en établir l'identité.

Happé par l'auto

Dimanche soir, à Genève, un conducteur de tramway, M. G. Pasche, 46 ans, qui, au terminus de sa ligne, était descendu sur la chaussée pour déplacer la perche du trolley, a été heurté par une automobile, projeté dans une glace avant et traîné sur une certaine distance. Il a dû être conduit à l'hôpital où son état est jugé très grave.

La jalousie

M. Gottfried Rigert, camioneur à Zurich, âgé de 48 ans, qui, samedi dernier, au cours d'une scène de jalousie, avait été blessé au ventre d'un coup de feu tiré par l'ouvrier Franz Belli, a succombé à l'hôpital cantonal.

Me Guinand arrêté une seconde fois

La Chambre d'accusation ayant décidé de rouvrir d'office sur le terrain pénal, la poursuite du procès des héritiers Pernod contre l'avocat Guinand, celui-ci a été longuement interrogé samedi par le parquet.

A la suite de cet interrogatoire un mandat d'arrêt a été lancé contre Guinand qui a été incarcéré à la conciergerie peu après. Coïncidence. Il y avait un an, jour pour jour, que Guinand avait été arrêté une première fois.

LA RÉGION

Installations

M. le colonel Corboz, préfet du Grand district, procèdera à l'installation et à l'assermentation des autorités communales aux lieux et dates que voici :

Mercredi 11 décembre à 13 h. 30, Ormont-dessus ; jeudi 12 à 13 h., Ormont-dessous ; lundi 16 à 13 h. 30, Leysin ; mardi 17 à 9 h. 30, Rennaz ; mardi 17 à 11 h., Chessel ; mardi 17 à 14 h., Noville ; mercredi 18 à 13 h. 30, Roche ; jeudi 19 à 13 h. 30, Vileneuve ; vendredi 20 à 10 h. 30, Corbeyrier ; vendredi 20 à 14 h., Vvorne ; samedi 21 à 13 h. 30, Aigle ; lundi 23 à 13 h. 30, Ollon ; mardi 24 à 13 h., Gryon ; jeudi 26 à 13 h. 30, Bex ; vendredi 27 à 13 h. 30, Lavey-Morcles.

POIGNÉE DE PETITS FAITS

✶ Un correspondant du «Berliner Tageblatt », récement expulsé de Russie, assure que les événements vont se précipiter au pays des soviets, que les vivres manquent et que le sort du bolchévisme est en jeu.

✶ Samedi ont eu lieu dans Bâle-Campagne les élections des présidents de commune. En général il n'y a eu aucune lutte. A Muttenz, cependant les socialistes qui, il y a quinze jours, ont obtenu la majorité au Conseil communal, revendiquaient le siège de président de la commune. Cependant, par 447 voix, le président actuel, M. Brüderlin, bourgeois, a été réélu. Le candidat socialiste a obtenu 239 voix.

✶ Une élection législative a eu lieu dimanche à Chateaudun, France.

M. Mitton, radical socialiste est élu par 7591 voix, M. Texier, radical indépendant a obtenu 6696 voix. Il s'agissait de remplacer M. Peigne, radical socialiste, décédé.

✶ La cour d'assises de Catane (Italie), a condamné 26 malfaiteurs à des peines variant entre 3 et 26 ans d'emprisonnement. Quarante-neuf inculpés ont été acquittés. Pour ce procès, le tribunal a tenu 40 audiences et le jury à délibéré pendant 24 heures

✶ Il y a quelques jours, une collision s'est produite à Thoune entre deux automobiles. Mme Bieri qui avait pris place dans la voiture que conduisait son mari subit une fracture du bassin. Elle a succombé aujourd'hui à l'hôpital.

✶ Une cultivateur de Orbey (Alsace), nommé Jean-Baptiste Balthazar, a mis le feu à sa ferme dans laquelle il s'était enfermé, pour se faire carboniser.

L'intervention d'un voisin a permis de sauver Balthazar, qui est un alcoolique invétéré.

Balthazar ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales.

Les dégâts se montent à 100,000 francs environ.

✶ Au cours de la cérémonie de la distribution des prix aux vainqueurs de la bataille du blé, M. Mussolini a prononcé un discours dans lequel il a déclaré que la récolte de 1925 avait été de 65,548,000 quintaux. Cette année c'est 71,000,000 quintaux qui ont été récoltés sans que la surface emblavée ait été augmentée. Ces résultats, a dit le chef du gouvernement, ce n'est pas encore la victoire mais un succès.

✶ Un violent incendie, qui a éclaté dans la rue principale de Midelburg, a détruit deux usines et de nombreuses vieilles maisons patriciennes dont la valeur artistique était considérable.

NOUVELLES LOCALES

Les troupes de forteresse de St-Maurice fêtent la Sainte-Barbe

Samedi, au Restaurant des Deux Gares, à Lausane, les membres de la section de la Société des troupes de forteresse de la Suisse romande étaient réunis au nombre d'une soixantaine, pour fêter Sainte-Barbe, patrone des artilleurs.

Banquet de fin d'année fort excellemment servi par les soins e M. Paux et auquel assistaient entre autres personnalités MM. les colonels de Crousaz, commandant de la garnison de St-Maurice, Paillard, de Sainte-Croix et que tous les artilleurs des fortifications, du simple soldat au plus haut gradé, ne verront pas quitter au 31 décembre ses fonctions de chef de l'artillerie sans de vifs et sincères regrets, les lt.-colonels Klunge et Girardet, comandants des groupes I et II, le major Tauxe, instructeur, Tschumy et Mamin, et M. Spiro, premier vice-président du Grand Conseil.

Après que M. J. Carrard, avocat et président de la section de Lausanne leur eut adressé d'aimables souhaits de bienvenue, le jeune Cp. Moriss porta un juvénil toast à la Patrie au cours duquel il évoqua, de façon très suggestive, les lieux chers aux artilleurs des forts.

Puis, M. Spiro, reprenant un des arguments avancés par un orateur socialiste lors de récents débats au Grand Conseil et à propos d'un article de la loi scolaire fort débattu : « Le service militaire, à quoi bon ? l'armée, à quoi bon ? en définitive, nous ne serons pas les plus forts et nous serons toujours battus », montra éloquemment de quelle triste et déplorable mentalité un tel argument émanait. Il rendit hommage aux petits pays qui, sans jamais s'être demandé s'ils auraient le dessus ou non ,entreprirent de se défendre parce que le devoir les y appelait. Car ce qui fait, en définitive, la grandeur et la noblesse du sentiment patriotique, c'est de penser que nous sommes tout entier à la Patrie et que si le danger doit la menacer, nous ne nous préoccuperons pas un instant de savoir quel doit être le résultat de notre effort. Pour défendre la Patrie, il n'est pas nécessaire d'espérer que l'on sortira vainqueur, il suffit de penser qu'on la défend.

Plusieurs autres discours ont été prononcés, notamment par M. Albert Roch, de Château-d'Oex, président central, par M. le colonel Paillard, un chef aimé et qui sait trouver les mots qui viennent d'un cœur viril..., par M. Aubert, de Genève.

Enfin, MM. Jordi et Marrel, présidèrent à la distribution des prix de tir.

Troupes de subsistance de la section du Valais

Réunie autour d'une excellente raclette, arrosée des meilleurs crûs et agrémentée par l'esprit le plus cordial, la section du Valais des troupes de subsistances a tenu une assemblée générale à Sion, dimanche dernier, sous la direction de son aimable et dévoué président, le lieutenant Charles Germanier.

Après avoir liquidé les affaires courantes et nommé son comité pour l'année 1930, l'assemblée s'est occupée de la grande question à l'ordre du jour, l'organisation de la Fête centrale des troupes de subsistance, qui aura lieu cette année à Sion, dans le courant du mois de mai.

Un comité d'organisation et des sous-comités ont été constitués afin de donner à cette manifestation d'amitié et de patriotisme, tout l'éclat qu'elle comporte. Comptant d'ailleurs sur la bienveillance et l'appui de toute la population sédunoise, les organisateurs se mettent avec entrain à la tâche et ne doutent pas de la réussite de cette belle fête militaire.

Les socialistes veulent demander la révision de la loi sur l'assurance-chômage

On nous écrit :

Les cours donnés par les chétiens-sociaux, en Valais, sont autant de coups d'épées pour les socialistes.

Dimanche, à Sion, dans lar éunion du cartel, ceux-ci ont pris la décision d'y répondre en organisant, eux aussi, des cours de syndicalisme qui seront donnés dans quatre localités de plaine à partir de la nouvelle année.

La députation socialiste au Grand Conseil a, en outre, été chargée de travailler à la revision de la loi sur l'assurance-chômage et de demander que toutes les caisses, sous aucune exception, soient mises sur le même pied pour l'octroi du subside.

Il coulera encore beaucoup d'eau sous les ponts du Rhône avant que l'on mette les caisses syndicales sur le même pied que les caisses paritaires.

Un rat de train est arrêté à St-Maurice

Jeudi matin, au train qui arrive de Lausanne à 10 h. 40, une dame de Territet, qui se rendait à Ollon, a été victime, dans le train, d'un vol assez audacieux.

Descendue à Aigle pour changer de train, elle s'aperçut que son réticule contenant 109 francs avait disparu. Un homme d'allure louche qui occupait le même compartiment, devait, disait-elle, être le voleur.

Le téléphone joua et à St-Maurice la police fut assez heureuse pour arrêter le malandrin, que l'on trouva porteur du dit réticule; il avait profité d'un moment d'inattention de la voyageuse pour lui souss traire cet objet. Son larcin commis le voleur changea le plus tranquillement du monde de compartiment.

Succès

Trois Valaisans ont passé avec succès leurs premiers examens à l'Université de Lausanne : Ce sont MM. Marelay Edouard, fils de l'ancien président du Tribunal cantonal, et Burgener Jean en Anatomie et physiologie, branche des dentistes et Germain Anton, en sciences naturelles, branche des médecins. Nos compliments.

Le film du lait

La commission suisse du lait a fait tourner un nouveau film portant le titre « Nous et le lait ». Dimanche matin, pour la première fois, ce film a passé sur l'écran à Berne devant un certain nombre d'invités. M. le prof. Peter (Zollikofen) a fait une courte introduction. Ce film a principalement pour but d'augmenter la consommation de lait frais en Suisse. Les vues qui se rapportent à la production du lait, à ses diverses préparations et possibilités d'emploi, ont été prises par le Cinéma scolaire et populaire suisse. Ce film a été très admiré.

L'assemblée des délégués des gymnastes valaisans

On nous écrit :

L'importante assemblée des délégués de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique s'est tenue dimanche à Sion à l'Hôtel du Midi, sous la présidence de M. Boll, entouré de ses fidèles collaborateurs du comité cantonal, comité technique, des diverses commissions cantonales. Plusieurs membres honoraires, MM. Graf, Sierre ; Grandmousin, Martigny ; Bohler, Sion ; Kohler, Saxon ; Bornet, Sierre, étaient présents. M. Albano Fama, ancien président cantonal, et membre d'honneur s'était fait excuser, de même que M. le chef du Département de l'Instruction publique, M. Walpen.

Cinquante trois délégués, représentant 19 sections avaient répondu à l'appel.

En souhaitant la bienvenue, M. Boll eut le plaisir d'annoncer l'adhésion de trois nouvelles sections dans l'association cantonale : St-Maurice, Uvrier, Bramois.

La lecture du protocole et les comptes ayant été adoptés, l'assemblée liquida un ordre du jour très chargé dont il serait impossible de retracer ici le détail. Bor-

La Droite arbitre de la crise ministérielle

A Nankin les étrangers sont en danger -:- Le mauvais temps

Irruption de bandits dans un banquet

nons-nous à souligner les rapports soignés qui ont été présentés. Tour à tour, M. Charles Bertrand, président du comité technique mit au courant les délégués sur l'activité de l'association au cours de l'année écoulée. Les 7 cours ont été fréquentés d'une façon suivie, ce que constate avec plaisir M. Bertrand. M. Antonioli, président de la commission de jeunesse, parla des efforts qui ont été faits pour le développement des sections de pupilles en Valais. Intervinrent également dans la discussion, M. R. Morand, Martigny, et M. Bertrand, qui insistèrent sur la nécessité de développer l'éducation des pupilles dans notre canton. M. Rentsch rapporta sur la commission des cours préparatoires. M. le lt.-col. Schmidt qui la présidait décéda au cours de l'année. Après que l'assemblée se fut recueillie en signe de deuil, elle apprit que M. le lt.-col. Thomas de Saxon avait été appelé à remplacer M. Schmidt.

Quant à la commission de propagande que préside toujours avec beaucoup de dévouement, M. Paul Morand, de Sierre, elle fit preuve de beaucoup d'activité en 1929. Dans le programme de propagande de 1930, il est prévu l'envoi de brochures, éditées en langues française et allemande, et qui seront distribuées dans tous les milieux susceptibles de faire de nouveaux adhérents à la gmnastique.

Le rapport de MM. Bertrand, Antonioli Charles, et Steiner, respectivement, président de la commission technique, artistiques, nationaux et athlètes sur la fête cantonale de Monthey fut adopté, non sans que le comité eut pris acte de certaines remarques formulées par quelques délégués, comme de certains vœux, pour les prochaines fêtes.

Aucune manifestation cantonale n'étant prévue vraisemblablement jusqu'en 1935, il est absolument nécessaire d'étudier la mise sur pied d'une journée cantonale d'individuels en 1930. Deux propositions se sont faites jours à ce sujet. L'une tendait à créer 3 journées distinctes dans des villes différentes, pour les artistiques, les nationaux et les athlètes. L'autre, au contraire, voulait réunir ces 3 groupes en une seule journée. Après force discussion, c'est cette dernière proposition, qui fut adoptée. La section qui désirera prendre en main l'organisation de cette journée d'individuel devra en nantir le comité cantonal avant le 15 janvier.

Les délégués eurent l'agréable surprise d'entendre le Jodler Club de Sierre dans une de ses productions. Elle fut très goûtée et ce geste applaudi comme il le méritait.

Ce petit intermède liquidé, l'assemblée nomma M. Peter Franzen, qui est président de la section de Brigue, membre du comité cantonal en remplacement de M. Reichmuth, démisionnaire, et procéda au transfuge de M. Knabenhans, qui, de membre du comité passe dans le comité technique. De par cette nomination, M. Knabenhans fait partie de la commission de jeunesse. M. Adrien Darbellay, de Martigny, fut nommé membre de la commission cantonale de propagande, en remplacement de M. Henri Charles.

L'assemblée des délégués des gymnastes valaisans fut très fréquentée. Tout se passa dans le meilleur eprit. La gymnastique prospère en Valais grâce au dévouement inlassable de fervents pionniers de notre sport national, développement lent, si l'on veut, mais combien sûr.

C'est sur d'excellentes paroles de M. Boll, ayant un mot aimable pour chacun, que l'assemblée fut levée, après trois heures de délibérations.

d. B.

Société des Institutrices du Valais romand

On nous écrit :

Il nous revient qu'on taxe notre Comité d'inertie, de désintéressement (pas le bon). On oublie que « la critique est facile, mais que l'art, est difficile » même celui de contenter son monde.

Voici le procès-verbal de sa dernière réunion, à St-Maurice, sous la présidence de Mlle Carraux :

ORDRE DU JOUR :

1° Discussion du projet de la nouvelle loi, concernant l'engagement du personnel enseignant.

2° Société de chant.

3° Assemblée générale et retraite.

4° Divers.

1° Le Comité est unanime à présenter au Département les desiderata suivants :

Art. 10, al. 2. — Il y aurait différentes circonstances à envisager pour l'application de cet art. vraiment trop absolu.

Art. 12. — Nomination de 2 ans pour le certificat temporaire et de 6 ans pour le brevet de capacité.

Art. 19. — Les institutrices demandent qu'on supprime la lettre B. aux institutrices demandaent raéot awoyak.uu1u a trices et qu'on les mette au bénéfice de la lettre A avec les instituteurs.

Art. 20. — Nous demandons l'adjonction du mot « Institutrices » à l'art. 20.

Art. 24. — Est-il nécessaire de prévoir un impôt supplémentaire pour couvrir les dépenses qu'entrainerait l'entrée en vigueur de la présente loi ?

2° Pour répondre au vœu de la dernière assemblée générale, le Comité demande au Département des cours de chant pour permettre aux Institutrices d'enseigner les morceaux du nouveau recueil de chants.

3° L'assemblée générale annuelle est fixée au jeudi 24 avril. M. l'Abbé Devaud, le pédagogue bien connu, nous parlera de l'Education en général.

4° La discussion des articles de la nouvelle loi, nous ayant pris beaucoup de temps, le no 4 de l'ordre du jour est remis à la prochaine réunion.

La secrétaire.

Autour d'un départ

On nous écrit :

On se plaint dans certains milieux que le Département de l'Instruction publique n'ait pas fait des démarches pour retenir M. le professeur Magnin qui, comme le « Nouvelliste » l'a annoncé dans son dernier numéro, vient d'être nommé professeur à l'Université de Genève.

Nous croyons savoir qu'à ce jour, M. Magnin qui, au reste est nommé pour quatre ans, n'a pas encore présenté sa démission soit au Département, soit au Directeur de l'Ecole industrielle supérieure.

Incendie à Savièse

On nous écrit :

De bonne heure, ce matin, le feu à pris on ne sait comment dans une grange du village de St-Germain. La grange a été détruite. Fort heureusement, la maison d'habitation n'a pas de mal, les pompiers de St-Germain ayant dirigé leurs efforts sur lui.

La chouette protectrice de l'agriculture

A la dernière séance de la Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure, France, il a été présenté une étude fort intéressante de M. G. Guérin, sur le régime et la croissance de la chouette.

Tout le monde sait de quelle défaveur jouit la chouette dans les campagnes. On lui fait une guerre acharnée et, naguère encore, on la clouait aux portes.

Les griefs dont on la charge sont de deux sortes : on la considère comme un oiseau de mauvais augure ; elle détruit les couvées des petits oiseaux.

Or, des observations recueillies par M. Guérin, en six mois, sur une couple de chouettes qui avait choisi un pigeonnier pour y édifier son nid et y élever sa couvée, on peut tirer les conclusions suivantes :

La consommation d'une chouette commune, dans le trimestre précédant la nidification, est de 837 proies mangées et 360 proies abandonnées, soit un total de 1197. De tels chiffres sont plus éloquents que tous les commentaires. La chouette veille sur les récoltes des cultivateurs et ses services sont gratuits. Elle est aussi un auxilliaire du chasseur ; elle fait disparaître les rongeurs des champs, destructeurs des graines qui rendent le sillon accueillant aux cailles, aux perdrix et aux faisans et elle ne prélève aucune dîme sur le gibier.

Aussi ne peut-on comprendre la guerre acharnée qui lui est livrée par les agriculteurs et les chasseurs.

SIERRE. — Corr.) — A la suite de l'article paru dans le « Nouvelliste » sous le titre : «Où va cet argent ? » une entrevue a eu lieu entre les intéressés, soit des représentants du cercle littéraire d'une part et l'auteur de l'article d'autre part. Après loyal échange de vues, l'auteur a reconnu que, s'il avait employé des termes quelque peu vifs c'est qu'il y avait eu un peu d'exagération dans la façon dont certains renseignements lui avaient été présentés.

Il ne reste donc plus rien de cet incident et le cercle littéraire peut continuer à compter sur l'appui et la sympathie de toute la population sierroise sans exception.

† SION. — Corr.) — Un avis officiel de la famille circulait, hier, en ville de Sierre annonçant le décès sur la côte d'Ivoire, de M. René de Riedmatten, fils de M. Emmanuel de Riedmatten, attaché au service des étrangers du Département de justice et police.

Le défunt n'avait que 27 ans. A la famille si cruellement frappée l'hommage de nos condoléances.

SION. — Concert du Quatuor de Berne. — Le concert de musique de chambre que donnera le quatuor de Berne le vendredi 13 décembre à 20 heures 45, dans la Grande sale de la Paix, à Sion, promet d'être l'un des plus beaux de la saison, tant par le choix des œuvres qui seront interprétées que par la qualité et le talent des musiciens qui se feront entendre.

Composé de MM. Alphonse Brun, premier violon, Théo Hug, deuxième violon, Hans Blume, alto, et Lorenz Lehr, violoncelle, le quatuor de Berne, qui existe depuis plusieurs années déjà, s'est acquis une solide réputation dans les nombreuses tournées qu'il a faite en Suisse allemande, en Hollande, et dans l'Allemagne du Sud. Il se distingue par son homogénéité parfaite et sa riche musicalité.

Nous aurons d'ailleurs le plaisir d'en faire l'expérience dans le programmme qui sera exécuté. Ce programme comprend de très belles œuvres classiques : le quatuor op. 74 de Beethoven, le quatuor No 458 de Mozart et le quatuor op. 41 de Schumann.

Afin de rendre ce concert accessible aux bourses les plus modestes, des places à fr. 1.65 ont été prévues. La location est ouverte au Grand Bazar à Sion, où l'on peut aussi se procurer le programme analytique.

Notre Service télégraphique et téléphonique

Pourquoi le Dr Walder revient de Perse

BERNE, 9 décembre. — On sait que le Dr Walder, sujet suisse, a donné sa démission de trésorier général du gouvernement persan.

Il y a dix-huit mois, le gouvernement persan engageait un certain nombre d'étrangers. Sur la proposition du Conseil fédéral M. Walder fut nommé trésorier. Il consacra à sa tâche beaucoup de zèle, et, dans de nombreuse questions importantes, il donna de bons conseils au gouvernement persan et rendit de précieux services au pays.

Mais M. le Dr Walder, en agissant ainsi ne put pas toujours soutenir les intérêts des Anglais qui intriguèrent contre lui et firent des démarches pour que le gouvernement persan se débarrassa de lui.

Sur ces entrefaites, le Dr Walder donna sa démission pour diverses raisons.

Dans les milieux politiques du pays on a laissé entendre qu'on pourrait bien agir de même à l'égard du directeur de la Banque nationale. Mais nous croyons savoir qu'il n'y a rien à craindre à ce sujet.

Tuées par un mur

HAUBOURDIN, 9 décembre. (Havas.) — A Haubourdin, France, au cours d'une affreuse tempête, un mur s'est effondré, tuant deux jeunes filles et blessant si grièvement une troisième qu'elle mourut dans la journée.

Expulsion refusée

BALE, 9 décembre. (Ag.) — La section socialiste d'Aeschen-Steinen a repoussé à une grande majorité la motion tendant à la radiation des deux chefs de la coopérative MM. Angst et Fautin, le premier administrateur central, et le second député au Grand Conseil. Cette demande d'expulsion avait été prise à la suite de l'attitude de ces deux personnes dans le conflit de la Société de consommation.

Les étrangers en danger à Nankin

SHANGAI, 9 décembre, (Havas.) — La situation gouvernementale semble s'aggraver. On dit que Shan-Kaï-Chek serait en fuite. Les étrangers résidant à Nankin sont en danger, en raison du départ des troupes gouvernementales.

Septante-cinq femmes et enfants de nationalité britannique et américaine évacués de Nankin sont arrivés le 8 décembre à bord de deux vapeurs. D'autres venant de Nankin sont attendus demain à Hong-Kong. A la suite de l'attentat commis contre le vapeur « Haiching » les milieux maritimes demandent instamment que le maintien à bord des bateaux, des gardes militaires qu'il avait été question de supprimer.

Les troupes de défense comprennent à l'heure actuelle 50.000 hommes.

Irruption de bandits

NEW-YORK, 9 décembre. (Havas.) — Sept bandits masqués ont envahi une salle où se donnait un banquet en l'honneur d'un magistrat de la Cité.

Sous la menace de revolvers braqués, ils ont complètement dépouillé les 50 convives, puis, leur triste besogne accomplie, ils se sont enfuis après avoir dérobé de l'argent et des bijoux.

Les typos en grève

LUXENBOURG, 9 décembre. — (Havas.) — Une grève de typo grave sévit dans toutes les imprimeries de Luxembourg sauf dans cinq qui ont admis le nouveau tarif des salaires.

Attentat anarchiste

KAISERBERG, 9 décembre. (Havas.) — A Kaiserberg, près de Colmar, Alsace, on inaugurait un établissement de bains. Dans la soirée, un gendarme fit une tournée dans l'établissement, et alors qu'il ouvrait une porte, une explosion formidable retentit, provoquée par une bombe ou une grenade.

L'enquête menée par la gendarmerie a amené des soupçons sur la culpabilité d'un individu qui est gardé à vue. Cet attentat a provoqué une grosse émotion à Kaiserberg et dans la région.

Les subventions à l'Ecole primaire

BERNE, 9 décembre. (Havas.) — Le Conseil national reprend la discussion de la subvention à l'école primaire.

M. **Ast,** Bâle-Campagne, soutient le subside de un franc mais serait partisan d'une augmentation du nombre des cantons faisant partie des contrées montagneuses.

M. **Muhleberg,** Zurich, se montre un chaud partisan de la subvention spéciale en faveur des cantons montagneux.

M. **Calame,** Neuchâtel, demande que le supplément puisse être accordé à toutes les régions montagneuses du Jura et des Alpes.

M. **Gasser,** Zurich, repousse tous les amendements. Il estime que c'est aux cantons à procéder à une répartition équitable.

L'ouragan reprend

LONDRES, 9 décembre. (Havas.) — L'ouragan qui, pour la 3me nuit, balaie l'Angleterre, s'est apaisé dans la matinée, mais à repris ensuite avec une vigueur nouvelle dans le Pas de Calais et à l'ouest de l'Angleterre. Le vent a une vitesse de 100 kilomètres à l'heure. Le port Folkelston est fermé depuis trois jours. C'est un record dans les annales du port.

40 ans de préfecture

LUGANO, 9 décembre. (Ag.) — Ce matin est décédé, à l'âge de 68 ans, M. Frédéric Luchini qui fut, pendant 40 ans, sous-préfet et préfet de Lugano. Il avait joué un rôle en vue dans la Constituante de 1892.

Paysans armés

ATHENES, 9 décembre. (Havas.) — Des députés de Crête rapportent qu'un millier de paysans armés venant de villages avoisinants d'Heraclée auraient tenté d'entrer dans cette ville pour y manifester et réclamer de l'Etat des secours destinés à couvrir les pertes qu'ils ont éprouvées à la suite des intempéries qui ont anéanti la récolte du raisin. Des détachements de troupes ont empêché les manifestants d'entrer à Heraclée.

Emprunt

BALE, 9 décembre. (Ag.) — Le Conseil d'Etat de Bâle-Ville a décidé d'émettre un emprunt de fr. 35.000.000.— pour convertir l'emprunt 5 % de 25 millions de 1914 et de l'emprunt 6 % de 10 millions de 1920, venant tous deux à échéance le 31 mai 1930. L'émission de cet emprunt aura lieu au début de l'année prochaine au taux maximum de 5 %, éventuellement à un taux encore inférieur.

Les zones

BERNE, 9 décembre. (Ag.) — Les négociations franco-suisse au sujet de la question des zones ont commencé lundi à 15 heures et ont lieu dans l'aile nord du Palais fédéral.

LES SPORTS

FOOTBALL

Le Championnat Suisse

Voici les résultats de la journée d'hier: Bienne bat Carouge, 4 à 2 ; Servette bat Fribourg, 5 à 2.

En promotion, Monthey affermit ses chances en battant, à Nyon, le Stade de cette localité, par 3 à 2 ; Etoile-Carouge, par sa victoire de 4 à 2 sur Forward, garde la seconde place, guettant la moindre défaillance de nos amis montheysans.

En série C, Monthey II est battu par Montreux IIa et doit de ce fait laisser ces derniers s'emparer du titre de champion de groupe.

Dans le groupe strictement valaisan, rien n'est encore terminé ; par sa victoire de 2 à 0 sur Sion II, Martigny semble pourtant ne plus pouvoir être rejoint.

Enfin en série D, Vernayaz I termine brillamment, battant Monthey III, 3 à 1, et s'assumant du même coup le titre du groupe ; pour une première saison de championnat ce n'est pas mal et c'est de tout cœur que nous félicitons nos amis de Vernayaz.

Met.

BIBLIOGRAPHIE

LA PATRIE SUISSE. — C'est un fascicule vivant, aussi varié qu'intéressant, que le numéro 1021 (4 décembre) de la **PATRIE SUISSE** ; des actualités : la Foire aux oignons à Berne ; le centenaire de Marc Monnier, à Genève ; le cinquantenaire romand à Berne ; l'historique et artistique borne des trois Jorat, sculptée par Milo Martin, inaugurée le 23 novembre ; toute une série de portraits : Marc Monnier ; le Dr Oscar Beuttner, qui vient de mourir à Genève ; Eugène Penard, l'auteur de l'« Ile des Albatros » ; Alfred Pochon, le violoniste, le fondateur de feu le Quatuor du Flonzaley, phénix qui renaît de ses cendres sous le nom de « Stradivarius » ; Henri Bise, Marcel Marchand, Bernard Jordan, personnages marqants de la société romande de Berne ; des vues alpestres, des reproductions d'œuvres d'art : les mosaïques de Charles Humbert au musée de la Chaux-de-Fonds ; les « Saison de la Vigne », de Gustave Jeanneret. Quelle riche moisson d'intéressantes choses de chez nous, auxquelles toujours reste fidèle la « Patrie Suisse »

P. R.

Pour les cadeaux de fin d'année, notez quelques flacons

d'Elchina (en élixir ou comprimés)

Ce tonique incomparable entretient la santé et la vigueur des nerfs qui sont les biens les plus utiles et les plus précieux pour tout le monde.

Flacon ou boîte orig. : 3.75 ; doubles : 6.25 ; d. l. pharm.

ANNONCES sous INITIALES ou CHIFFRES
Ces initiales ou chiffres doivent être mentionnés sur les enveloppes renfermant les réponses. La correspondance est transmise sans être ouverte à l'annonceur.

BEX - AVIS

Madame Ed. MEISTER, à Bex, informe sa nombreuse clientèle, que malgré le décès de son mari, elle continuera comme par le passé l'exploitation de son commerce de

Librairie-Papeterie
Atelier de reliure et dorure

Registres en tous genres pour bureaux. Onglets.
ENCADREMENTS
APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES
Travaux et fournitures pour amateurs.

Pour les Fêtes

offrez à vos parents et connaissances les Liqueurs de 1re marques de la maison

H. et L. Piota

tél. 228 **Martigny** tél. 228

SPORTIFS - BUCHERONS - PAYSANS - OUVRIERS

et vous tous qui stationnez sur un sol humide, si vous voulez avoir les pieds au sec et au chaud, utilisez la nouvelle

Semelle Hygiénique avec Isolation Imperméable

seule de ce genre. Elle vous sera fournie par les concessionnaires que nous indiquerons ici très prochainement

---

Pour vos cadeaux de fêtes

La Distillerie Morand

MARTIGNY

vous offre un assortiment choisi en liqueur extra-fine...

Caisse de 6 demi-bouteilles, curaçao, Cacao, Cherry, etc. fr. **14.50** franco
6 bouteilles assorties fr. 25.— franco
Livraison par toutes quantités.

Fromages et Vacherins

J'expédie toujours, depuis 5 kg., fromage Jura et Gruyère extra gras, 1er choix, à fr. 3.— le kg., gras 2ème choix sans tare, ouverture irrégulière, à fr. 2.80 le kg , un gros lot quart-gras été 1929, bien salé, à fr. 1.40 le kg , fromage gras de montagne pièce de 10 à 15 kg. à fr. 2.75 le kg. Vacherins pour fondue, pièce de 10 kg. à fr. 3.10 le kg. Mont-d'Or, boîte de 2 à 3 kg. à fr. 2.75 le kg.
Prix spéc. aux revend. Reprend ce qui ne convient pas.
Fred. SCHRECKER, From. en gros, AVENCHES

Hôtel du Cerf
Monthey
Salon du 1er étage

Du mercredi 11 au samedi 14 Décembre

Grande Vente
de
Tapis d'Orient

Vu la baisse provoquée par le marasme des affaires en Orient, prix très avantageux.

Réelles occasions

Société Générale pr le Commerce de Tapis S. A.
LAUSANNE
31, RUE DE BOURG
La plus grd Maison du gre en Suisse romande

Attention !!!

Avant de faire vos achats pour les fêtes visitez mes étalages. Grand assortiment de cadeaux utiles

J. ADDY - Martigny

FEMMES QUI SOUFFREZ

de Maladies intérieures, Métrite, Fibromes, Hémorragies, Suites de couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches, etc.

REPRENEZ COURAGE

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, uniquement composé de plantes sans aucun poison. C'est la

FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez sans plus tarder, faire une cure avec la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY.**

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY

c'est le salut de la femme

FEMMES QUI SOUFFREZ de Règles irrégulières accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'Estomac, de Constipation, Vertiges, Etourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc.

Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs, Etourdissements et tous les accidents du RETOUR d'AGE, faites usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui vous sauvera sûrement.

La **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon LIQUIDE, **fr. 3.50** suisses
PILULES, » **3.—** suisses

Dépôt général pour laSUISSE : **Parmacie Junod**, quai des Bergues, 21,

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge
Aucun autre produit ne peut la remplacer

A vendre à conditions très avantageuses plusieurs

pétrins mécaniques

neufs, système Kustner.
S'adresser à la Fonderie d'Ardon S. A., Ardon.

Complets

Grand choix de complets croisés, teintes mode, pantalons sport et longs, salopettes, vêtements garçonnets de 6 à 12 ans. Manteaux chauds. Bas-prix. Foulards.

A. Koller, Lausanne
Pré-du-Marché 3

Pour les fêtes de Noël et Nouvel-An, j'envoie contre remboursement de fr. 25.— (unique versement) une

MAGNIFIQUE MONTRE

pour homme.

Tout acheteur d'une montre recevra gratuitement une montre bracelet pour dame.

Toute marchandise ne convenant pas sera reprise et échangée.

Ecrire M. Edouard Schneider, horlogerie, La Chaux-de Fonds.

Représentants sont demandés.

A vendre une bonne

VACHE

portante pour le mois de juin.

S'adresser à Joseph Mabillard, Chalais.

On cherche à louer

pour pension d'enfants et pr la saison d'été 1930, dans la région du Jura vaudois ou des Alpes vaudoises ou valaisannes (limitrophes du Léman)

une pension de 40 lits

avec literie complète, entièrement meublée, pourvue de sa batterie de cuisine et de toute la vaisselle et verrerie nécessaires. Offres sous chiffre T. 11754 X. à Publicitas, Genève, avec photographies et **toutes indications utiles.**

Viande bon marché

Bouilli avec os	le kg	1.40
Rôti sans os, 1ère qualité	»	2.20
Rôti sans os, 2ème qualité	»	2.00
Viande fumée, 1ère qualité	»	2.50
Salamis non fumés	»	3.60
Viande désossée pr charcuterie		1.50 et 1.80
Salamettis non fumés	la pièce	0.20
Saucisses à bouillir	»	0.20

Demi-port payé
Boucherie Chevaline Lausannoise
Ruelle du Gd-Pont 18, LAUSANNE Ls. Benoît

A vendre d'occasion cause fin de bail

rateau-fane

à l'état de neuf.
Veuve Favre, Paluds, Massongex.

Le Docteur

E. Delherse

Monthey

avise sa très honorable clientèle qu'à partir de lundi prochain, 16 décembre, les consultations aurout lieu dans la maison Cardis, en face de la Tannerie Maxit, rue Coppet. Téléphone 124.

Elevez et **engraissez** les **veaux** et **porcelets** avec la

Lactina

Suisse Panchaud, Vevey
MARQUE ANCRE
Protéine 36% graisse 7%

Grande économie et succès garanti

Pour la **traite des vaches,** employez la Graisse stérilisée et désinfectante «Panchaud» en boîte de 1/4 1/2 1.5, 10 kg.

DÉPOTS :

Bagnes: Joseph Vaudan, négt.
Bourg-St-Pierre: Louis Genoud, négt.
Châble-Bagnes: Troillet R., drog. Clovis Bircker.
Champéry: Société de Consomm. l'Union.
Chermignon: J. Duc.
Chippis: Autino & Rey.
Finhaut: Lugon-Moulin, bazar.
Lens: Sté Coop. de Consomm. Sté Coop. de Consomm. l'Union.
Miège: Mme Albrecht.
Montana-Village: Casimir Tapparel, négt.
Monthey: Pharmacie Nouvelle. Hoirie Mce Cottet.
Muraz: Jules Clavien.
St-Germain-Savièse: Duc, Favre & Cie.
Sierre: Hoirs Dfte Pellanda. négts. L. Tonossi-Zufferay.
Sion: Chs. Darbellay. Chs. Duc, négt. L. Décaillet, négt. C. Grasso, négt. F. Morard Blatter & Cie. Veuve Jules Zanoli, Vve Ferd. Zoni, nég.
Troistorrents: C. Nantermod, négt.
Val d'Illiez: L. Gex-Fabry, négt.

On demande comme

bonne à tout faire

pour le 16 ou 18 décembre, une jeune fille ayant du service, sérieuse, de toute confiance et honnêteté, aux goûts simples (le port du costume est accepté avec plaisir), en bonne santé et ayant un caractère agréable, pour le service d'un ménage de 3 personnes, simple mais soigné.

Adresser offres et certificats à Mme L. Hofer, 11 bis, rue de Bourg, Lausanne.

Pour Noël

offrez un

appareil photographique

Demandez le catalogue gratuit chez

SCHNELL
Magasin spécial pour la photographie
Place St-François 6
LAUSANNE

BP
Motor Oils
Demandez à ceux qui les emploient

A vendre une nichée de beaux

porcelets

chez Vœffray Denis, Daviaz.

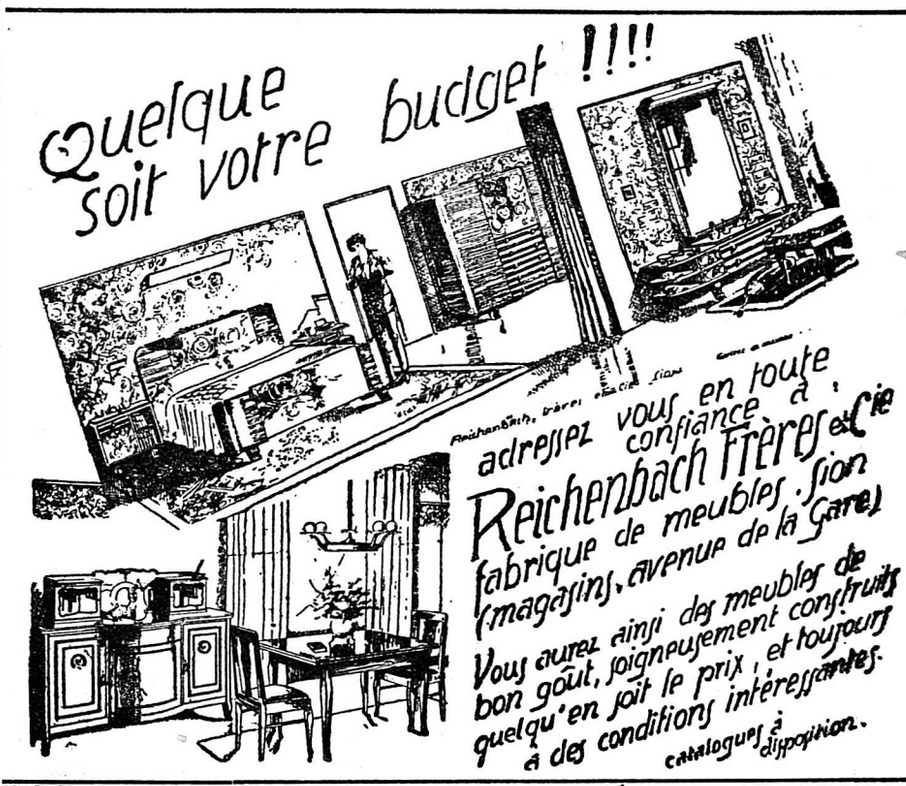

La Bourgeoisie de Mex prendrait

en estivage

pour 1930, des

génissons et génisses

au prix de 45 et 60 fr. A la même adresse, un taureau qualifié pour génissons.

Adresser offre au Président de la Commune.

A vendre une

moitié de porc

ou **jambon détaillé**

S'adresser au téléphone No 8, Evionnaz.

A vendre un

BON MULET

de confiance, ou à échanger contre du bétail bovin.

S'adresser au Nouvelliste sous 214.

A vendre

beaux et forts sujets de cerisiers, noires de Montreux, extra-hâtives. Griottes d'Osteim.

H. Perroud, jardinier, Aigle.

FROMAGE tout gras à fr. 3.—; mi-gras de montagne à fr. 2.10; maigre vieux, tendre à fr. 1.50 le kg. A. Haller, Bex.

Fromage

par pièce de 6 à 12 kg. à fr. 2.90 le kg. Indiquer si l'on veut légèrement ou très salé

Laiterie de Berne, Bruson-Bagnes.

VIANDE
de chèvre

1ère qualité, expédition en collis de 5-10 kg. à fr. 1.70 franco contre rembours.

Macelleria Portavecchia, Biasca.

Pour haies vives

Charmilles, troènes, épines, thuyas, épicéas, etc. Plantes pour reboisement chez G. MAILLEFER, Pépinières, LATINE (Vaud) 9

SIERRE - AVIS

J'ai l'honneur d'informer la nombreuse clientèle de tous mes magasins, soit de celui de feu mon père Eugène Tonossi, vers l'église, soit de mes succursales à Sierre, que j'ai ouvert mes nouveaux magasins à l'avenue de la Gare, à Sierre, dès le 1er décembre et que j'y ai réuni toutes les branches de mon commerce : épicerie, confections, mercerie, chaussures, etc.

Je profite de cette occasion pour remercier ma nombreuse clientèle de sa fidélité et l'invite à venir faire ses achats dans mes nouveaux locaux, avenue de la Gare.

Louis Tonossi.

Pétrole de Luxe Lumina

ne fume pas, n'encrasse pas, ne sent pas. Est livré en bidons de 5 litres munis d'un goulot spécial.

le meilleur

En vente dans les épiceries et coopératives.